

Il y a deux volumes des harangues militaires, qu'il est bon de lire comme étude et comme modèle.

Un prince peut avoir encore à visiter un port de mer, une marine, une place de guerre; tout cela exige du travail de sa part. Il ne faut pas qu'il arrive là pour s'extasier comme un homme qui n'a jamais rien vu! — Qu'il étudie d'avance la position; qu'un bon ingénieur lui en ait signalé le fort et le faible; qu'il connaisse les termes de l'art; qu'il soit en état de ne louer que ce qui sera bien; de percevoir avec réflexion et d'indiquer avec discernement ce qui peut être réformé ou perfectionné; et qu'il laisse tous les esprits convaincus, non seulement qu'il veut le bien, mais qu'il a toutes les connaissances nécessaires pour l'opérer.

Genre de charlatanisme louable et certainement permis! Napoléon n'allait jamais visiter une manufacture sans s'être fait faire la leçon par Monge ou par Fourcroy, et avec ce qu'il y ajoutait de son chef (car son esprit était excellent), il remplissait d'admiration des *industriels*, tout surpris de voir le grand homme au courant de leurs machines et de leurs procédés, leur indiquer même des perfectionnements, échanger avec eux des observations avec une facilité d'ex-

pression d'autant plus grande, qu'il avait fait d'abord sa provision d'idées.

Mais c'est assez avoir parlé de l'improvisation appliquée à la conversation, aux courtes harangues, aux discours rompus et dialogués; il faut arriver aux moyens plus difficiles d'improviser des discours d'une certaine étendue sur un sujet donné.

La logique est la base de toute improvisation; le bon sens en est l'âme. Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à celui qui parle, est *qu'il ne sait ce qu'il dit*.

La première question qu'on doive se faire est donc celle-ci : *Que dirai-je?*

La seconde : *Comment dirai-je?*

Il faut prendre son parti, et ne pas se lancer dans une discussion avant de savoir quel en sera le terme. J'ai vu des orateurs parler long-temps à la tribune et à qui l'on criait de toutes parts : *Concluez! que demandez-vous?* et rester courts, ne savoir comment se résumer....

Il n'y a ordinairement que trois partis à prendre sur une question : l'affirmative, la négative, ou le plus ample informé, si l'on ne croit pas que le moment de la résoudre soit venu.

Quant à la gradation que l'on doit suivre pour disposer ses raisonnements, je la comparerai au

chemin que l'on doit tenir pour aller d'un lieu à un autre. Voulez-vous aller du Palais-Royal aux Tuileries?... voilà déjà deux points indiqués, le point de départ et le point d'arrivée; plusieurs chemins y conduisent, car tous chemins, dit-on, mènent à Rome. Il faut pourtant choisir. Je ne passerai pas par le Perron, il est à l'opposite de ma route; je n'irai point prendre le Pont-Tournant, ce détour est trop long; je passerais bien par la rue Saint-Honoré et la petite rue Saint-Louis, mais on les pave, et le plus difficile équivaut au plus long: j'irai donc par la rue de Chartres, c'est le plus beau et le plus sûr.

Eh bien! le travail de l'imagination est le même pour choisir les arguments les plus propres à conduire de la proposition à la conclusion. On veut démontrer l'une pour rendre l'autre évidente; une foule de raisons se présentent, et se croisent comme des chemins à l'entrée d'une forêt ou les rues dans un carrefour. Choisissez, mais choisissez bien: une route prise pour une autre, vous vous fourvoyez; de même un faux raisonnement peut vous égarer. Le plus court est généralement préférable; mais cent pas à travers des épines et des chausse-trapes sont plus longs et plus périlleux à faire qu'un quart de lieue sur une belle route: éloignez donc les

arguments captieux, les raisonnements trop subtils; allez droit au but, mais sans heurter, et, s'il le faut, éloignez-vous quelque peu: la rue n'est pas droite, est-ce une raison pour ne pas se prêter à ses détours? Ira-t-on se battre la tête contre les murs?

Ces ménagements obligés constituent ce qu'on appelle les *précautions oratoires*, grand art qui consiste à raisonner sans blesser les autres, comme, en marchant, l'essentiel est de ne pas se laisser choir en heurtant les obstacles qui peuvent se trouver sur le chemin.

Venons à un exemple. Supposez qu'un homme s'est emparé avec violence de la propriété d'autrui; vous avez à prouver que cet acte est illicite et que la propriété doit être rendue à son maître.

Quel sera le travail de votre esprit?

Un mouvement d'indignation! comprimez-le pour un instant; la colère est un mauvais conseiller, des injures ne sont pas des raisons; soyons d'abord de sang-froid, et analysons le discours.

« J'affirme que Paul doit être réintégré dans la maison dont il a été injustement dépouillé par Pierre. »

Pour cela il faut prouver *ce fait* que Pierre a réellement dépouillé Paul;

Et prouver *par la loi* que ce fait est répréhensible et ne peut être toléré.

Vous mettez donc sur votre note :

1° La proposition que vous voulez démontrer ;
2° Le récit du fait avec ses circonstances ; s'il y a eu violence, coups portés, meubles brisés, etc.

Je vous suppose bien instruit *du fait*, vous n'avez alors besoin de notes que pour jalonner votre discours, pour ne rien omettre d'essentiel, et tout dire dans un ordre convenable ; un mot suffit par conséquent pour rappeler toutes les circonstances qui s'y rattachent. En lisant le mot *coups*, vous saurez quels coups, leur degré de violence, leurs suites funestes ; s'il y a eu maladie, incapacité de travail, traitement long et dispendieux, le mot *médecin* suffira pour rappeler tout cela : de même pour tous les accidents du récit.

Arrivant au *point de droit*, vous avez trois moyens à employer :

Le droit naturel, qui défend de nuire à autrui ;

L'article de la Charte, qui déclare toutes les propriétés inviolables ;

L'article du Code pénal, qui punit les violences du genre de celles dont vous vous plaignez.

Ajoutez-y des considérations d'ordre public

sur le danger de se faire justice à soi-même. Animez-vous alors, si vous le jugez nécessaire ; la preuve est faite, on s'indignera avec vous :

Et concluez.

On peut parler là-dessus une demi-heure.

Mais pour régler l'improvisation, quelques mots suffiront ; et voici l'extrait sur lequel je porterais la parole :

Motif d'exorde. — Nécessité de protéger la propriété.

Proposition. — Celui qui a été injustement dépouillé doit être remis en possession.

Fait. — Pierre a dépouillé Paul. — Préméditation... venu avec armes... comment il est entré... porte enfoncée!!! Coups portés... blessures... médecin. — Paul réduit à se loger ailleurs.

Point de droit. — Droit naturel. — Charte, art. 9. — Code pénal, art.... — Ordre public blessé... justice à soi-même.

Péroraison. — Quelle indignité! — Violation de domicile!

Conclusion. — Paul doit être réintégré, et Pierre condamné à des dommages-intérêts, sans préjudice de la peine portée par la loi.

On remplira ce cadre avec plus ou moins de bonheur et de facilité d'expression : mais avec ces notes, il est impossible de ne pas faire un

discours raisonnable : et c'est l'essentiel ; il faut être vrai avant d'être beau.

Ainsi rassuré sur le fond, pourquoi s'inquiéter des termes ? Ne cherchez pas des tournures alambiquées : rendez vos idées ; parlez naturellement, comme vous serez affecté : et si tout-à-coup vous vous sentez animé par un mouvement qui imprime à votre discours plus de chaleur et de rapidité, *allez* : mais ne perdez pas de vue votre sujet : autrement ce serait *divaguer* ; et les plus belles choses ne valent plus rien quand elles sont déplacées : *non erat his locus*.

Ceux qui n'ont pas acquis l'habitude de parler en public redoutent surtout les interruptions et ces accidents subits, imprévus, qui rompent l'allure, et obligent à s'arrêter ; c'est ainsi qu'à l'audience les présidents interrompent quelquefois l'avocat, en lui disant : *Ceci n'est pas de votre cause ; répondez à ceci ; répliquez à cela*. C'est ainsi encore que, dans les assemblées délibérantes, les murmures couvrent la voix, l'impatience éclate, les interpellations sont adressées à l'orateur !... Comment fera l'homme qui lit ou qui récite, pour se retrouver au milieu de ce brouhaha ? S'il récite, fera-t-il un trou à sa mémoire pour retomber avec justesse sur un autre point ? S'il lit, sautera-t-il vingt feuillets pour se rap-

procher de la fin ? Impossible : il a d'avance tout coordonné, tout compassé ; les termes qui suivent rappellent ceux qui précèdent et n'offrent plus de sens dès qu'une fois ceux-ci sont retranchés :

Il hésite, il bégaie, et le triste orateur

Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Au contraire, l'homme qui improvise se plie à tous ces accidents ; il n'en est point ému ni déconcerté. Souvent même, et sur-le-champ, il se relève avec avantage par une vive repartie¹, maintient sa position, et reprend le fil de son discours ; ou, s'il lui faut accorder quelque chose à l'entêtement, à l'amour-propre ou à l'autorité de l'interrupteur, il y revient sans affectation par mille détours auxquels son improvisation se prête ; il dit tout, ne fût-ce qu'en disant, *je ne vous dirai donc pas*.

C'est là ce qu'on appelle *la présence d'esprit*, nécessaire à l'orateur comme au général d'ar-

¹ C'est ainsi que l'illustre général Foy, interpellé dans la chambre sur ce qu'il entendait par aristocratie, répondit aux interrupteurs : « Eh ! nous entendons par aristocratie au XIX^e siècle, la ligue et la coalition des hommes qui veulent consommer sans produire, vivre sans travail, tout savoir sans avoir rien appris, envahir tous les honneurs sans les avoir mérités, occuper toutes les places sans être en état d'en remplir aucune. Voilà l'aristocratie ! »

mée, pour tirer parti des accidents du terrain et faire tourner les périls même au profit de la victoire.

Tel est le mécanisme de l'improvisation; l'orateur qui lit son discours ressemble à la grosse cavalerie en ordre de bataille; l'improvisateur doit manœuvrer à la manière des Numides, qui, montés à nu et sans frein, n'en avaient pas moins l'art de lancer et de retenir leurs coursiers à volonté.

L'improvisation a des avantages incroyables : une fois qu'on a acquis la facilité de classer ses idées avec promptitude, et que les mots ne coûtent plus rien, on ne saurait croire ce qui nous arrive de force électrique, de mouvements imprévus et d'expressions fortes, qui jamais ne seraient venus nous trouver dans le cabinet la plume à la main! Moins de correction sans doute, plus de rudesse, mais aussi plus de chaleur, plus de vie, plus d'intimité avec l'auditeur.

On objectera la difficulté de réussir! Oui, sans doute, l'art de bien dire est difficile; mais apprenez toujours; souvenez-vous de ce que dit La Fontaine :

D'abord il s'y prit mal; puis, un peu mieux; puis, bien;
Puis, enfin, il n'y manqua rien.

Vous ne serez pas un orateur parfait! mais aussi

vosre mission, à vous prince, n'est pas de parler comme Cicéron ou Démosthènes, et d'égaliser d'Aguesseau ni Bossuet; d'ailleurs, et même pour ceux qui en font l'habitude de toute leur vie, entre la perfection et l'incapacité, il y a un milieu dans lequel il faut chercher à se placer convenablement, afin de parler dans l'occasion, sinon avec une haute éloquence, du moins avec méthode et clarté, et, s'il se peut, avec grâce et dignité.

La déclamation s'enseigne et s'apprend; mais entendons-nous sur ce point. Rien ne nuirait plus à un prince que l'emphase; elle rend ridicule tous ceux qui en sont affectés. Voici donc à quoi je réduirais les leçons de déclamation : apprendre à prononcer distinctement, nettement; à prendre des intonations justes, à les varier sans affectation; à connaître le ton caractéristique de chaque passion, et à quitter toutes les fausses inflexions de la voix. Du reste, fort peu d'étude des gestes; point de ces poses affectées où l'on chercherait à prendre l'attitude de César ou d'Auguste; éviter ce qui est ignoble et de mauvais maintien, et chercher le naturel en tout.

S'il existait des modèles, il faudrait aller les voir, les entendre, les étudier. Malheureusement,

Foy est mort! et personne n'a su le remplacer...

La chaire n'a plus de Bourdaloue ni de Massillon: mais elle compte encore des ministres distingués par leurs talents oratoires! Heureux quand le fond du discours n'est pas influencé par une politique qui n'est pas de la religion!

Il serait bon aussi de visiter quelquefois les audiences: plusieurs de nos rois ont pris plaisir à aller entendre plaider. Henri IV s'y connaissait peu; car, après avoir entendu deux avocats, il trouvait que chacun d'eux avait raison; mais c'est qu'il ignorait lui-même tout principe de législation, et qu'avec un heureux instinct, il manquait cependant de connaissances positives. L'éducation des princes était alors fort au-dessous de ce qu'elle doit être aujourd'hui.

Le spectacle d'une cour d'assises est digne de l'observateur. Il faut savoir avec quel appareil se rend la justice criminelle; en quelles formes, avec quelle solennité, à l'ombre de quelles garanties la société statue sur l'honneur et la vie des citoyens.

Moins lugubres et plus animées, les audiences civiles, celles qu'on nomme audiences en robes rouges, offrent toujours un spectacle imposant, et quelquefois de belles discussions.

Il faut tout voir, tout entendre, réfléchir sur tout ce qu'on a vu et entendu, et ne s'approprier de chaque chose que ce qui convient à notre caractère, à notre position, à nos devoirs.

DUPIN AÎNÉ.

